

# Deux tendances fortes de notre marché du travail

De plus en plus de gens travaillent à temps partiel. Et pour ceux qui œuvrent à plein temps, la durée du travail ne cesse de diminuer. Il s'agit de deux tendances lourdes qui se dégagent pour la Suisse.

La durée hebdomadaire moyenne du travail à temps plein s'est établie en 2024 à 40 heures et 4 minutes, selon l'Office fédéral de la statistique. Elle s'est réduite de 50 minutes ces cinq dernières années.

En parallèle, le nombre de jours de vacances ne cesse d'augmenter pour atteindre 5,2 semaines par année. Bonne nouvelle, les rémunérations n'ont pas diminué à mesure que baissent les heures travaillées; le salaire brut médian augmente au fil du temps.

Par ailleurs, l'activité à temps partiel continue de gagner du terrain. Un homme sur cinq ne travaille pas à plein temps

alors qu'il n'y en avait que 10% au début du siècle. Les femmes sont depuis longtemps très attachées à ce régime puisque six sur dix ont fait ce choix. Plus surprenant, 39% des femmes qui vivent en couple et n'ont pas d'enfants ont un emploi à temps partiel, comme aussi un tiers des femmes célibataires sans enfant.

Tous ces éléments illustrent l'aspiration toujours plus répandue à réaliser un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Le phénomène est-il provoqué par le stress causé par des rythmes et des exigences toujours plus élevés? Est-il le résultat du développement de la civilisation des loisirs? De la critique parfois radicale du travail, assimilé à la souffrance, à l'exploitation et à l'injustice?

Disons en tout cas que pour décider de travailler moins ou pour renoncer à travailler plus,

il faut en avoir les moyens. Cela vaut aussi pour les employeurs, qui doivent parvenir à financer des conditions de travail tendanciuellement toujours plus favorables.

La situation générale le permet en Suisse, où le niveau des salaires procure un bon pouvoir d'achat et où les marges des entreprises sont souvent plus convenables qu'ailleurs. À bien des égards, bénéficier de plus de temps libre constitue un privilège de la prospérité.

On peut voir dans cette tendance un progrès remarquable ou un relâchement coupable, mais il n'est pas possible d'y changer grand-chose, personne ne songeant à limiter le libre choix des personnes. Encore faut-il avoir conscience de certaines de ses conséquences.

Quelques-unes peuvent être directes, par exemple sur le

patrimoine des personnes dont la prévoyance se retrouve amputée d'une part d'épargne. D'autres se ressentent de manière plus globale, surtout dans un pays où le nombre de personnes actives est en recul et où l'on importe toujours plus de main-d'œuvre, avec toutes les tensions qui en résultent.

Les experts considèrent que le seul moyen de maintenir notre niveau de vie impliquera de travailler plus et de manière plus efficiente. À l'heure où cela ne semble plus vraiment dans l'air du temps, rappelez-vous qu'en plus de procurer des moyens financiers, le travail reste une source irremplaçable de dignité, de cohésion et de lien social.



**Christophe Reymond**  
Directeur du Centre patronal